



## INFORMATIONS pour MARS 2025 - N°89

### Paroisse Saint-Martin-du-Sampzon

**Communauté locale de Font Vive** : Comps, Grospierres,  
Saint-Alban-Auriolles

**Communauté locale de Ruoms** : Chapias, Chauzon,  
Labeaume, Pradons, Ruoms, Sampzon

**Communauté locale de Vallon** : Lagorce, Vallon, Salavas

## BIENTOT LE CAREME !

Nous venons de terminer la **première étape** de l'année liturgique. Cette étape a été marquée essentiellement par la fête de Noël, la venue de Jésus parmi ses frères les hommes. Et pour préparer cet événement nous avons pendant le temps de l'Avent cherché le sens de ce que nous allons vivre.

Une **deuxième étape** va commencer dans quelques jours et elle sera marquée essentiellement par les fêtes de Pâques : Jésus mort et ressuscité pour sauver tous les hommes. Et pour préparer ces événements, nous est proposé le temps du Carême. Qu'est-ce à dire ? A quoi sommes-nous invités ? Regardons un peu en nous et autour de nous :

- En moi, il y a des comportements intolérables qui traduisent l'emprise du péché sur les paroles et sur les gestes ;
- En chacun, il y a la tentation permanente de se construire un univers où il décide ses propres lois, sans autre référence que soi, établissant lui-même ce qui est bien, et ce qui est mal, s'éloignant de Dieu et de sa parole ;
- Autour de nous il y a des situations insupportables qui mettent en cause l'humanité de nos frères, leur enlèvent toute dignité et les maintiennent dans la misère ;
- Il y a des attitudes qui montrent que nous sommes déroutés, que nous avons quittés la route, que nous avons détourné le but du voyage, que nous avons détourné le sens des êtres et des choses et que nous vivons hors Evangile.

**Le Carême est le temps** où, prenant clairement conscience des situations insupportables, des comportements intolérables et des permanentes tentations en nous et autour de nous, nous décidons de retourner à l'Evangile ! Mais est-il possible de se situer en Evangile sans passer aux actes ? On ne rêve pas l'Evangile, on le pratique. Dès lors, le Carême devient le temps des actes. Le croyant s'entraîne intensément à agir selon l'Evangile, à transformer son comportement, à renouveler ses façons d'aimer, à se tourner vers ses frères de la terre et à courir vers eux.

Voici donc quarante jours pour prendre le goût de l'Evangile du Christ et ne plus le perdre, quarante jours pour accueillir l'Esprit du Christ qui nous fait entrer dans la passion de l'Evangile et produire des actes, comme des fruits annonçant un monde et des vivants enfin parvenus à la mesure rêvée par Dieu. Quarante jours pour agir, se convertir, pour prier, pour aimer, pour donner, pour pardonner et ainsi passer dans la vie.

« Bon Carême ! »

Texte d'un prêtre ardéchois, le Père Henri Goin

## Coordonnées de la paroisse



**Secrétariat** : Maison paroissiale - 1 Place Général De Gaulle 07120 RUOMS  
Tél. 04 75 39 79 70 (répondeur) - Adresse électronique : parstmartin@wanadoo.fr  
Permanence: samedi de 9h30 à 11h30 (demandes de baptême, le 1<sup>er</sup> samedi du mois)  
Site de la paroisse sur Internet : [www.stmartindusampzon.com](http://www.stmartindusampzon.com)  
et sur Facebook : <https://www.facebook.com/stmartindusampzon>  
Site du diocèse de Viviers : <http://ardeche.catholique.fr>

**Curé** : Père Claude BOURG – Tél. 07 89 84 96 74 – Courriel : [claud.bourg@yahoo.fr](mailto:claud.bourg@yahoo.fr)

Presbytère de RUOMS : 9 rue des Tournelles – 07120 RUOMS – Tél. 04 75 39 62 54

**Diacre permanent** : Bernard COMPAGNON - [compagnon.bernard07@orange.fr](mailto:compagnon.bernard07@orange.fr)

**Diacre permanent** : Jean-Luc SCHAACK – 06 59 11 02 10 – [jlschaack@gmail.com](mailto:jlschaack@gmail.com)

**Animatrice laïque** en Pastorale : Roselyne TALAGRAND – Tél. 06 76 93 06 10 – [talagrاندmichel@wanadoo.fr](mailto:talagrاندmichel@wanadoo.fr)

## LE 19 MARS, ON FETE SAINT JOSEPH

Ancienne statue en bois dans la  
chanelle au fond de l'église de Ruoms

Si l'on s'en réfère aux évangiles, il est difficile de broser un portrait cohérent de Joseph, le père « terrestre » de Jésus. Il n'est pas mentionné dans l'évangile de Marc, ni dans les épîtres de Paul qui constituent pourtant les documents les plus anciens consacrés à la vie du Christ. D'ailleurs chez Marc, Jésus est qualifié de « fils de Marie ». Cette paternité mal définie sera le point de départ d'une violente campagne de diffamation de la part des opposants au Christianisme des premiers siècles.

Saints Luc et Matthieu sont un peu plus prolifiques sur le sujet. Joseph est charpentier. Ce terme à l'époque du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère définit un artisan touche-à-tout qui travaille le bois et le métal. Il vit à Nazareth en Galilée, mais sa famille est originaire de Bethléem en Judée et remonterait jusqu'au roi David, bien que les deux évangélistes proposent des généalogies très différentes, ce qui témoigne d'une construction théologique plus que d'un fait historique.

Joseph est déjà âgé quand il est convoqué par les prêtres du temple à Jérusalem, avec d'autres célibataires de la tribu de David pour prendre femme. Joseph choisit une modeste jeune fille originaire de Nazareth en Galilée : Marie. Selon la tradition hébraïque, Joseph épouse Marie puis patiente une année entière avant qu'elle ne quitte son foyer parental pour venir vivre dans sa maison. Durant cette année passée dans sa famille en Galilée, Marie reçoit la visite de l'ange Gabriel qui lui annonce que Dieu l'a choisie pour enfanter d'un fils engendré par l'Esprit Saint appelé Jésus. Marie accepte immédiatement et rejoint, enceinte, son époux en Judée. Pour effacer les soupçons d'adultère dans l'esprit de Joseph, un ange apparaît en songe et le rassure : « *Joseph, fils de David, ne crains nullement de prendre avec toi Marie, ton épouse, car tout ce qui a été généré en Elle est venu de l'Esprit-Saint* » (Mt 1,20).



Dès cet instant, conscient de la mission primordiale que Dieu lui confie, Joseph va devenir un tuteur exemplaire pour Jésus. De sa naissance dans une modeste étable à Bethléem, à l'exil en Egypte, afin de fuir les persécutions d'Hérode, Joseph n'aura de cesse d'aimer et de protéger Jésus. Il lui enseignera le métier de charpentier qu'exercera Jésus avant son ministère. Ainsi, saint Joseph va devenir le protecteur des pères de famille et des artisans. C'est aussi pour cette raison que beaucoup d'établissements scolaires (880 écoles, collèges et lycées) lui seront consacrés, comme à Ruoms par exemple ! Selon la tradition, Joseph s'endort, paisiblement entouré des siens, alors que Jésus atteint sa vingtième année. Il n'aura jamais vu son fils prêcher la venue du Royaume céleste. Dieu lui épargnant la douleur de voir son fils mourir en croix.

Sur le plan hagiographique, Joseph, qui semblait contredire la nature divine du Christ, est peu honoré durant la majeure partie du Moyen-Age. C'est seulement à partir du XIII<sup>e</sup> siècle qu'il sort de l'ombre, en lien avec une plus forte humanisation du Christ et des représentations de plus en plus nombreuses de la Nativité. Cet homme humble, pauvre, modeste et obéissant, modèle de dévotion au Christ et à la Vierge, séduit les franciscains. A partir de cette époque, les théologiens vont longuement débattre pour savoir si saint Joseph est le dernier des patriarches ou le premier des saints. En tous cas, l'humble charpentier devient un modèle pour tous les chrétiens et en particulier les pères de famille... Et c'est peut-être le plus important !

Renaud Marc

**DENIER DE L'EGLISE** - Chaque année, nous sommes invités à soutenir la mission de l'Eglise en participant au Denier. Cette collecte prend en charge les personnels qui assurent le fonctionnement des services car, depuis la séparation des églises et de l'Etat en 1905, l'Eglise ne perçoit aucune aide du Vatican, ni de l'Etat, elle ne vit que de dons. Les autres ressources de l'Eglise (quêtes, offrandes pour les cérémonies, honoraires de messes, cierges, dons et legs...) sont attribuées à d'autres dépenses : entretien, travaux, frais de fonctionnement, équipement...

Ainsi, **le Denier est destiné** à la rémunération des prêtres, la formation des séminaristes et des diacres, la retraite des prêtres plus âgés, le salaire des laïcs en charge de l'animation pastorale et de l'accueil. **En 2024**, les nombres de 2025 n'étant pas encore publiés, pour les 22 paroisses du diocèse, cela représentait 76 prêtres (dont 35 retraités), 20 diacres et 48 laïcs ; mais également 3 séminaristes dont 2 seront ordonnés en 2025 et un jeune en discernement vocationnel.

**On peut participer** - par internet en se connectant au site du diocèse,

- par correspondance en utilisant les enveloppes à disposition dans les églises et au secrétariat.

Cependant, la moyenne d'âge des donateurs augmentant sensiblement et la famille ne maintenant pas toujours sa participation, la somme collectée ne suffit pas pour couvrir les besoins. Actuellement seulement 1 catholique sur 10 participe au Denier. A noter que ce don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % (ou permet de bénéficier d'un crédit d'impôt si pas imposable).

## JUBILE 2025 « Pèlerins d'espérance » : les symboles du logo



Le logo choisi pour l'Année Sainte représente quatre figures stylisées et gracieuses de quatre couleurs qui rappellent les nuances de l'arc-en-ciel : **rouge**, **orange**, **vert** et **bleu**.

**Le rouge** symbolise l'amour, la passion et le don de soi, le sacrifice de Christ et son amour infini pour l'humanité, mais aussi le feu du Saint-Esprit et sa force qui anime les chrétiens.

**L'orange** exprime la joie, la vitalité et l'enthousiasme, la lumière qui illumine le chemin de foi.

**Le vert** est universellement reconnu comme la couleur de l'espérance, de la croissance et de la renaissance.

**Le bleu** symbolise la foi, la paix et la tranquillité, il rappelle le ciel et la spiritualité et invite à la contemplation et à la prière.

Les quatre figures représentent l'humanité entière, dans ses différences et ses similitudes. Elles avancent en s'enlaçant, pour exprimer la solidarité et la fraternité qui devraient unir les peuples du monde. Il ne faut pas négliger le fait que l'image montre combien le chemin du pèlerin n'est pas un fait individuel, mais communautaire, marqué d'un dynamisme croissant qui tend toujours plus vers la croix.

**La figure rouge guide**, accrochée à une croix formée par une courbe noire qui se termine, dans la partie inférieure, par une ancre. La croix n'est pas rigide, n'est pas statique, mais elle se fléchit vers l'humanité, comme à vouloir l'embrasser. Quant à **l'ancre**, c'est Monseigneur Fisichella qui en donne la signification : « *L'ancre a souvent été utilisée comme une métaphore de l'espérance. L'ancre de l'espérance, en effet, est le nom donné dans le jargon des marins à l'ancre de réserve, utilisée par les navires pour effectuer des manœuvres d'urgence afin de stabiliser le navire pendant les tempêtes* ».

Le sens de ce symbole dans le logo du Jubilé est clair : c'est justement dans les moments les plus difficiles qu'il faut s'en remettre à une ancre qui nous apporte la sécurité et qui nous garantit le salut, et quelle meilleure ancre que la croix, symbole de Christ et de son amour infini pour nous tous ? La présence de petites vagues agitées dans la partie inférieure du logo confirme l'existence de dangers et d'obstacles, personnels ou dûs aux événements du monde, qui rendent la vie de chacun de nous parfois difficile.

Roselyne TALAGRAND ALPP (Animatrice Laïc en Pastorale Paroissiale)

### Nous les avons accompagnés en février :

le 6 à Chapias : Stéphanie Cellier, 52 ans

le 13 à Labeaume : Jeanne Cotret née Roure, 90 ans

le 21 à Pradons : Bernard Landraud, 80 ans

le 25 à Chauzon : Réjane Purrini, 86 ans

Ils seront baptisés le 29 mars à Labeaume : Clovis et Elisée Fialon, Eléonore Imbert

## AGENDA de MARS 2025

### Messes et Activités paroissiales – Dimanches et Semaines

**Vendredi 28 février** : 11h00 – messe à Ruoms

15h30 – messe au Méridien

**Samedi 1 mars** 11h00 – messe à Ruoms

17h00 – messe anticipée à Vallon

**Dimanche 2 mars** : 9h00 – messe à Pradons / 10h30 – messe à Ruoms

**Mercredi 5 mars – Mercredi des Cendres, début du Carême**

**18h00 – messe à Ruoms avec imposition des cendres**

**Jeudi 6 mars** : 16h00 – messe à Ruoms

16h30 – à Ruoms, temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession

**Vendredi 7 mars** : 11h00 – messe à Ruoms

\* **Journée mondiale de prière œcuménique des femmes** : avec les femmes de l'île de Cook qui nous invitent à

\* **prier autour du thème** : « *Vous êtes mes créations merveilleuses* » à partir du Psaume 139, 1-18

\* à 18h00 à Aubenas (espace St Régis) suivie du repas partagé

**Dimanche 9 mars** – 1<sup>er</sup> dimanche de Carême : messe unique à 10h30, à Ruoms

- à Privas, « **appel décisif** » pour 28 catéchumènes adultes, avant leur baptême au cours de la veillée pascale 2025 : de la paroisse, Gaïane y sera avec son équipe d'accompagnement

**Mardi 11 mars** : 16h00 – messe à Ruoms

**Mercredi 12 mars** : 11h00 – messe à Ruoms

**Jeudi 13 mars** : à Ruoms, 1<sup>ère</sup> des 3 rencontres œcuméniques sur le Tridum pascal, le jeudi de 9h30 à 11h30, la 1<sup>ère</sup> étant à Ruoms

16h00 – messe à Ruoms

16h30 – à Ruoms temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession

**Vendredi 14 mars** : 10h30 – messe à l'hôpital de Vallon

14h00 – rencontre de l'EAP (Equipe d'Animation Paroissiale)

**Samedi 15 mars** : 11h00 – messe à Ruoms

à Viviers, journée des fiancés

17h00 – messe anticipée à Vallon

**Dimanche 16 mars** – 2<sup>ème</sup> dimanche de Carême : 9h00 – messe à Chauzon 10h30 – messe à Ruoms

**Mardi 18 mars** : 16h00 – messe à Ruoms

16h45 – rencontre du groupe de catéchèse CE2-CM1-CM2 à la maison de la paroisse

**Mercredi 19 mars** : 11h00 – messe à Ruoms

**Jeudi 20 mars** : à Vallon, 2<sup>ème</sup> des 3 rencontres œcuméniques sur le Tridum pascal, le jeudi de 9h30 à 11h30, la 2<sup>ème</sup> étant à Vallon, au presbytère protestant, 43 rue du Barry

16h00 – messe à Ruoms

16h30 – à Ruoms, temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession

**Vendredi 21 mars** : 11h00 – messe à Ruoms

**Samedi 22 mars** : 11h00 – messe à Ruoms

17h00 – messe anticipée à Saint-Alban

**Dimanche 23 mars** – 3<sup>ème</sup> dimanche de Carême : 10h30 – messe à Ruoms

Mardi 25 mars : 16h00 – messe à Ruoms

Mercredi 26 mars : 11h00 – messe à Ruoms

**Jeudi 27 mars** : 3<sup>ème</sup> et dernière des 3 rencontres œcuméniques sur le Tridum pascal, le jeudi de 9h30 à 11h30, la 3<sup>ème</sup> étant à Ruoms

10h30 – à Saint-Joseph, célébration à l'occasion de la fête de St-Joseph

16h00 – messe

16h30 – à Ruoms temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession

**Vendredi 28 mars** : 11h00 – messe à Ruoms

15h30 – messe au Méridien

**Samedi 29 mars** : 11h00 – messe à Ruoms

17h00 – messe anticipée à Lagorce

**Attention !** On passe à l'heure d'été dans la nuit du 29 au 30 mars. Aussi les horaires d'hiver sont abandonnés : **en semaine**, les messes du matin reviennent à 9h et celles de l'après-midi à 18h

**Dimanche 30 mars** – 4<sup>ème</sup> dimanche de Carême : 10h30 – messe à Ruoms, « scrutin » de Gaïane, dernière étape avant le baptême pour un adulte

**Mardi 1 avril** : 18h00 – messe à Ruoms

16h45 – rencontre du groupe de catéchèse CE2-CM1-CM2 à la maison de la paroisse

**Mercredi 2 avril** : 9h00 – messe à Ruoms

**Jeudi 3 avril** : 17h00 – à Ruoms, temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession et messe à 18h00

**Vendredi 4 avril** : 9h00 – messe à Ruoms

14h00 – rencontre de l'EAP (Equipe d'Animation Paroissiale)

18h00 – célébration pénitentielle à Ruoms

**Samedi 5 avril** : 9h00 – messe à Ruoms

18h00 – messe anticipée Vallon : pendant la messe baptême de Garance Bougeois-Raphanel

**Dimanche 6 avril** – 4<sup>ème</sup> dimanche de Carême : 9h00 – messe à Pradons - 10h30 – messe à Ruoms avec étape rituelle de la préparation au baptême des bébés, accueil des parents et des bébés